



NUMÉRO THÉMATIQUE

Les signalements d'agrégats de pathologies non-infectieuses : investigations et réponses

Éditorial

Associer au mieux les populations

Les signalements de suspicion de *clusters* (agrégats) en population générale (agrégats temporo-spatiaux de cas d'une même pathologie le plus souvent non-infectieuse) sont en augmentation, en France, comme dans d'autres pays développés (Tillaut dans ce numéro). Ces suspicions présentent généralement 2 caractéristiques : les maladies rapportées sont graves et un facteur de l'environnement est mis en cause dans leur survenue : proximité d'une installation industrielle, d'un ancien site pollué ou d'un équipement technologique nouveau (antennes relais). Elles suscitent de légitimes inquiétudes au sein de la population et une demande pressante de prise en charge de la part des autorités qui en appellent souvent à des investigations épidémiologiques. Dans certaines conditions (retard dans la prise en charge, erreurs de communication, apparition de nouveaux cas...), ces situations peuvent évoluer vers de véritables crises. Tel fut le cas à Vincennes où plusieurs cas de cancers furent signalés chez des enfants fréquentant la même école au sein d'un quartier construit sur un ancien site industriel. Alors qu'un rapport d'investigation centré sur les cas déclarés parmi les enfants de l'école et la qualité de l'environnement de celle-ci avait été rendu, la déclaration dans un contexte très médiatisé de deux nouveaux cas a relancé en urgence le processus d'investigation. Le choix fut alors de mettre en œuvre un système articulé d'expertise-décision. Furent ainsi créés un nouveau comité scientifique dont la mission était d'assurer l'expertise scientifique des travaux et un comité de suivi destiné à assurer le partage de l'information et le dialogue entre toutes les parties prenantes (autorités locales, industriels, utilisateurs du site et représentants de la population). Il s'en est suivi une mobilisation de moyens considérables :

- sollicitation de 17 experts pendant trois ans au sein du comité scientifique qui a expertisé 30 études et rendu 26 avis ;
- reconstitution d'une cohorte et création d'un registre local de cancer ;
- enquêtes de terrain très variées (enquête hydrogéologique, expertise des bâtiments et de la qualité de l'air, étude des habitudes de la population)...

Plus généralement, l'analyse des signalements de clusters conduit à s'interroger sur la disparité des ressources humaines et financières qui sont attribuées à leur prise en charge. Le cas de Vincennes se situe certainement, à l'extrême des moyens jamais attribués à des investigations épidémiologiques, environnementales et d'évaluation de risque. D'autres situations assez similaires dans leurs caractéristiques ont connu une prise en charge qui tout en tenant compte des attentes sociales et en s'efforçant d'apporter des réponses aux questions de santé publique posées ont déployé des moyens plus mesurés. A contrario, il existe des situations où du fait du contexte socio-économique (la source environnementale en cause est aussi la principale ressource économique pour la population concernée

ou crainte de la dégradation du patrimoine par la mise en lumière d'une pollution), la demande sociale ne s'exprime pas avec la même vigueur entraînant ainsi des retards ou des déficiences dans la prise en charge.

C'est pourquoi, il a semblé utile d'élaborer des outils pour favoriser une prise en charge plus systématique, plus homogène et plus équitable de ces situations. Un groupe de travail pluridisciplinaire a ainsi élaboré un guide de référence pour l'investigation des *clusters* par les professionnels de santé publique ([6] page 253). Les articles de Gomes do Espírito Santo et *al.* et de Dejour-Salamanca et *al.* de ce numéro présentent et illustrent respectivement la voie ouverte par ce travail.

L'étude sociologique présentée par Salomon dans ce numéro conclut sur l'importance de la concertation publique, attitude également primordiale dans la prise en charge des *clusters*. Les interventions au plus près et pour la population doivent se faire avec elle. Dès lors, quelques principes pour associer la population doivent être suivis :

- l'écoute et la compréhension de la demande sociale ;
 - la précocité et la transparence des actions mises en œuvre ;
 - la participation de la population ou de ses représentants à la démarche ;
 - la formulation de conclusions argumentées et la justification étayée d'entreprendre ou non telle ou telle action ;
 - la mise en œuvre permanente d'une communication adaptée.
- Ainsi, l'investigation des signalements de *clusters* est une opportunité pour développer en France la démarche d'implication de la population (à l'instar du « *community involvement* » des nord-américains) dans la gestion des questions de santé et d'environnement.

Martine Ledrans,

Département santé environnement, Institut de veille sanitaire ;
présidente du Comité scientifique concernant les cancers pédiatriques survenus dans le quartier sud de Vincennes

SOMMAIRE

Signalements d'agrégats de cancer : comment sont-ils investigués ?	p. 250
Investigation d'un signalement d'agrégat de cancers de l'enfant à Saint-Cyr-l'École, octobre 2004	p. 252
La dynamique sociale des mobilisations : l'exemple des antennes-relais de téléphonie mobile	p. 254
Recensement des agrégats de pathologies non-infectieuses, France, 1997-2002	p. 255

Coordination scientifique du numéro :
Maria Eugênia Gomes do Espírito Santo, Institut de veille sanitaire